

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions\Travaux publics et Services gouvernementaux Canada See herein for bid submission instructions/
Voir la présente pour les instructions sur la presentation d-une soumission
NA
Alberta

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

## Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

## Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services / Travaux publics et services gouvernementaux
Canada Place/Place du Canada
Suite 1000
10th Floor/10e étage
9700 Jasper Ave/9700 ave Jasper
Edmonton
Alberta
T5J 4C3

<b>Title - Sujet</b> Portable Air Heat chauffage à air portative, Base of	•	hilo (N	Manitoba
Solicitation No N° de l'invitation		Date	
W6896-200001/A		2021	-02-11
Client Reference No N° de re W6896-200001	éférence du client		
GETS Reference No N° de ré PW-\$EDM-201-11998	férence de SEAG		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N	N° VME
EDM-0-43100 (201)			
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd f	in
at - à 02:00 PM	Mountain Standard	Time N	MST
on - le 2021-03-02	Heure Normale des	Roche	uses HNR
F.O.B F.A.B.			
Plant-Usine: Destination	: Other-Autre:		
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur
Ho, Hector			edm201
Telephone No N° de télépho	ne	FAX No N° de FAX	
(780) 901-0989 ( )		(418) 566-6167	
Destination - of Goods, Service			
Destination - des biens, servic			
DEPARTMENT OF NATIONA	L DEFENCE		
RPOU (W)DET SHILO BLDG P101			
CFB SHILO			
MANITOBA			
R0K2A0			
Canada			
1			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposee
See Herein – Voir ci-inclus	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/d	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à sig de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	ner au nom du fournisseur/
Signature	Date



EDM-0-43100

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\text{ CCC - FMS No./N}^{\circ}\text{ VME}$ 

## TABLE DES MATIÈRES

PARTIE :	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3		
1.1 1.2	BESOIN			
1.3	CONTENU CANADIEN	3		
1.4	SERVICE CONNEXION POSTEL	3		
PARTIE 2	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	4		
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	4		
2.2	Présentation des soumissions	4		
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS — EN PÉRIODE DE SOUMISSION	4		
2.4	LOIS APPLICABLES	5		
2.5	PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS	5		
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	6		
PARTIE 4	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7		
4.1	Procédures d'évaluation	7		
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	7		
PARTIE !	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8		
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	8		
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8		
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	10		
6.2	BESOIN	10		
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	10		
6.4	Durée du contrat	10		
6.5	RESPONSABLES			
6.6	PAIEMENT	11		
6.7	INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION			
6.8	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES			
6.9	LOIS APPLICABLES			
6.10	Ordre de priorité des documents			
6.12	RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS	13		
	«A»			
	RICE DE CONFORMITÉ – SPÉCIFICATIONS DE RENDEMENT MINIMALES OBLIGATOIRES			
	В			
	ITÉS DE PAIEMENT			
	« C » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS			
INSTR	INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE			

File No. - N° du dossier EDM-0-43100

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$ 

## PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1.1 Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

## 1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

#### 1.3 Contenu canadien

« Pour ce besoin, une préférence est accordée aux produits canadiens. »

#### 1.4 Service Connexion postel

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements. »

File No. - N° du dossier EDM-0-43100

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$ 

#### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2020-05-28) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

#### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent acheminer leur soumission à l'endroit suivant :

### Unité de réception des soumissions de la région de l'Ouest de TPSGC

Les fournisseurs sont fortement encouragés à soumettre leurs offres par voie électronique, en utilisant l'application Connexion postel de Postes Canada, pour répondre à cette demande de soumission. Le soumissionnaire doit envoyer un courriel pour demander d'ouvrir une conversation Connexion postel à l'adresse suivante:

roreceptionSoumissions.wrbidreceiving@tpsgc-pwgsc.gc.ca

**Remarque :** Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées <u>2003</u>, ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postel si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que la demande d'ouverture de conversation Connexion postel est envoyée à l'adresse électronique ci-dessus au moins six jours avant la date de clôture de la demande de soumissions.

Les soumissions télécopiées seront acceptées au 1-418-566-6167.

Les soumissions en format papier (remis en personne ou par la poste ou par messagerie) ne seront pas acceptées dans le cadre de cette demande de soumission.

## 2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 5 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Solicitation No. - N° de l'invitation W6896-200001/A Client Ref. No. - N° de réf. du client W6896-200001

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

EDM-0-43100

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\text{ CCC - FMS No./N}^{\circ}\text{ VME}$ 

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Alberta, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

#### 2.5 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada <u>Achats et ventes</u>, sous le titre « <u>Processus de contestation des</u> <u>soumissions et mécanismes de recours</u> », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
  - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
  - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les fournisseurs devraient savoir que des délais stricts sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

File No. - N° du dossier EDM-0-43100

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\text{ CCC - FMS No./N}^{\circ}\text{ VME}$ 

#### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

#### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Les fournisseurs sont fortement encouragés à soumettre leurs offres par voie électronique conformément à l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique Section II : Soumission financière

Section III: Attestations

Les soumissions télécopiées seront acceptées au 1-418-566-6167.

Les soumissions en format papier (remis en personne ou par la poste ou par messagerie) ne seront pas acceptées dans le cadre de cette demande de soumission.

## Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

## 3.1.1 Paiement électronique de factures - soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « C » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « C » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

#### 3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

#### Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$ 

#### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- L'équipe d'évaluation déterminera si deux (2) soumissions ou plus sont accompagnées d'une attestation valide de contenu canadien et présentées par deux soumissionnaires ou plus qui ne sont pas affiliés au sens utilisé dans la Loi sur la concurrence, L.R.C. (1985), c. C-34. Si c'est le cas, seulement les soumissions accompagnées d'une attestation valide seront admissibles à l'attribution d'un contrat; sinon, toutes les soumissions reçues le seront. Si, à un moment quelconque du processus d'évaluation, on constate, que ce soit en déterminant l'invalidité des attestations, en déterminant que les soumissions sont irrecevables ou que les soumissions ont été retirées par les soumissionnaires, qu'il n'y a plus deux (2) soumissions recevables ou plus avec une attestation valide, alors toutes les soumissions recevables seront admissibles à l'attribution d'un contrat. Le Canada pourrait effectuer la validation des attestations de contenu canadien à tout moment durant le processus d'évaluation, y compris en même temps que d'autres étapes.

#### 4.1.1 Évaluation technique

#### 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Le non-respect de l'un des critères obligatoires suivants à la clôture de la demande de soumissions rendra votre soumission non conforme et ne sera plus prise en considération.

- a) Respect des termes et conditions contenus dans ce document.
- b) Fourniture de prix fermes pour toute des articles spécifiés à l'Annexe A.
- c) Les spécifications de rendement minimales obligatoires sont incluses de l'appendice 1 à l'annexe

#### 4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA* <u>A0222T</u> (2014-06-26) Évaluation du prix-soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger

#### 4.2 Méthode de sélection

Clause du *Guide des CCUA* <u>A0031T</u> (2010-08-16) Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

File No. - N° du dossier EDM-0-43100

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$ 

#### PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

## 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### 5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web <u>Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html)</u>, afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### 5.1.2 Attestations additionnelles requises avec la soumission

#### 5.1.2.1 Attestation du contenu canadien

Cet achat est conditionnellement limité aux produits canadiens.

Sous réserve des procédures d'évaluation contenues dans la demande de soumissions, les soumissionnaires reconnaissent que seulement les soumissions accompagnées d'une attestation à l'effet que le ou les produits offerts sont des produits canadiens, tel qu'il est défini dans la clause A3050T, peuvent être considérées.

Le défaut de fournir cette attestation remplie avec la soumission aura pour conséquence que le ou les produits offerts seront traités comme des produits non-canadiens.

Le soumissionnaire atteste que :

- ( ) le ou les produits offerts sont des produits canadiens tel qu'il est défini au paragraphe 1 de la clause A3050T.
- **5.1.2.1.1** Clause du *Guide des CCUA* A3050T (2020-07-01), Définition du contenu canadien

#### 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

EDM-0-43100

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\text{ CCC - FMS No./N}^{\circ}\text{ VME}$ 

informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

## 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

## 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

File No. - N° du dossier EDM-0-43100

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$ 

## PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

#### 6.1 Exigences relatives à la sécurité

**6.1.1** Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

#### 6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 6.3.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2020-05-28), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

## 6.4 Durée du contrat

## 6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2021

#### 6.4.2 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » du contrat.

#### 6.5 Responsables

#### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Hector Ho Spécialiste de l'approvisionnement Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Direction générale des approvisionnements, Région de l'Ouest Place du Canada, 10<sup>è</sup> étage 1000-9700 avenue Jasper Edmonton, AB T5J 4C3

Téléphone : 780-901-0989 Télécopieur : 1-418-566-6167

Courriel: Hector.Ho@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \, \text{CCC - FMS No./N}^{\circ} \, \text{VME}$ 

W6896-200001 EDM-0-43100

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

## 6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est : (sera inséré lors de l'attribution du contrat)
Nom : Titre : Organisation : Adresse :
Téléphone : Télécopieur : Courriel :
Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.
6.5.3 Représentant de l'entrepreneur
(devrait être complété par le soumissionnaire)
Nom :
Titre :
Organisation :
Adresse:
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :
Numéro d'entreprise - approvisionnement (NEA) :
6.6 Paiement 6.6.1 Base de paiement
À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes précisé dans l'annexe B, selon un montant total de\$. (à compléter à l'attribution du contrat) Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.
Le Canada ne naiera nas l'entrenreneur nour tout changement à la concention, toute modification ou

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

File No. - N° du dossier EDM-0-43100

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\text{ CCC - FMS No./N}^{\circ}\text{ VME}$ 

#### 6.6.2 Clauses du Guide des CCUA

H1000C (2008-05-12), Paiement unique

#### 6.6.3 Clauses du Guide des CCUA

C2000C (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

#### 6.6.4 Paiement électronique de factures - contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international);
- d. Échange de données informatisées (EDI);
- e. Virement télégraphique (international seulement);
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

#### 6.7 Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
  - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé
     " Responsables " du contrat.

#### 6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

#### 6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

#### 6.8.2 Clauses du Guide des CCUA

A3060C (2008-05-12) Attestation du contenu canadien

#### 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Manitoba, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

File No. - N° du dossier EDM-0-43100

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\text{ CCC - FMS No./N}^{\circ}\text{ VME}$ 

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

a) les articles de la convention;
b) les conditions générales 2010A (2020-05-28), Conditions générales : biens (complexité moyenne);
c) Annexe A, Besoin;
d) Annexe B, Base de Paiement;
e) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_\_, clarifiée le \_\_\_\_\_\_ (s'il y a lieu), ou modifiée le (s'il y a lieu).

#### 6.11 Clauses du Guide des CCUA

A9039C (2008-05-12) Récupération
A9068C (2010-01-11) Règlements concernant les emplacements du gouvernement
B1501C (2018-06-21) Appareillage électrique
B7500C (2006-06-16) Marchandises excédentaires
G1005C (2016-01-28) Assurance - aucune exigence particulière

## 6.12 Règlement des différends

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « Règlement des différends ».

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier  $EDM\mbox{-}0\mbox{-}43100$ 

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\text{ CCC - FMS No./N}^{\circ}\text{ VME}$ 

#### ANNEXE « A »

#### **BESOIN**

Le ministère de la Défense national, Unité des opérations immobilières, Base des Forces canadiennes Shilo (Manitoba) a besoin de la fourniture et de la livraison d'une (1) unité de chauffage à air portative.

#### Point de livraison :

Ministère de la Défense nationale Unité des opérations immobilières Bâtiment P101 quai de chargement arrière Au coin de Tarvia, route Engineer BFC Shilo (MB) R0K 2A0 Canada

#### **DATE DE LIVRAISON - EXIGENCE FERME**

Tous les livrables doivent être livrés au plus tard le 31 mars 2021.

VEUILLEZ INDIQUER :
(À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

Respectera le délai de livraison

OU

Le délai de livraison ne pourra pas être respecté.

#### Contexte:

Cette unité de chauffage à air (UCA) portative doit être utilisée dans les locaux en cas de panne de courant et/ou de perte de capacité de chauffage d'une installation.

## Exigences obligatoires et spécifications du produit :

L'UCA (unité de chauffage à air) portative doit satisfaire aux spécifications techniques minimales obligatoires décrites dans la matrice de conformité.

Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier

EDM-0-43100

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$ 

APPENDICE 1 DE L'ANNEXE « A »

## **CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES**

# MATRICE DE CONFORMITÉ – SPÉCIFICATIONS DE RENDEMENT MINIMALES OBLIGATOIRES Instructions aux soumissionnaires

- Une liste complète des critères d'évaluation obligatoires est présentée ci-dessous dans le Tableau de conformité.
- 2. Les soumissions qui ne respectent pas tous les critères d'évaluation obligatoires seront déclarées irrecevables.
- Les soumissionnaires doivent démontrer leur compréhension des exigences contenues dans la demande de soumissions et expliquer comment ils répondront à chacun des critères d'évaluation obligatoires. Les soumissionnaires doivent démontrer leur capacité de façon complète, concise et claire.
- 4. La soumission technique doit traiter clairement et de manière suffisamment approfondie des points faisant l'objet des critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée. Les soumissionnaires qui se contentent de répéter l'énoncé formulé dans la demande de soumissions ou de déclarer qu'ils sont conformes sans fournir de renseignements justificatifs verront leur soumission rejetée.
- 5. Les renseignements justificatifs peuvent comprendre, entre autres, des fiches de spécifications, des brochures techniques, des photographies ou des illustrations. Si un document technique justificatif n'est pas disponible, le soumissionnaire doit rédiger un texte narratif expliquant en quoi sa soumission satisfait aux exigences techniques. Tous les renseignements justificatifs doivent accompagner la soumission à la date de clôture de la demande de soumissions. Il appartient aux soumissionnaires de s'assurer que les documents techniques à l'appui soumis fournissent des détails qui démontrent que les produits proposés satisfont aux exigences relatives aux critères d'évaluation.
- 6. Si les documents techniques à l'appui mentionnés ci-dessus n'ont pas été fournis à la clôture des soumissions, l'autorité contractante avisera le soumissionnaire qu'il doit fournir des documents à l'appui dans les deux (2) jours ouvrables qui suivent l'avis. S'il ne donne pas suite à la demande de l'autorité contractante dans le délai imparti, sa soumission sera déclarée non recevable et éliminée d'emblée.
- 7. Afin de faciliter l'évaluation de la soumission, le Canada demande aux soumissionnaires d'aborder et de présenter les sujets en suivant l'ordre des critères d'évaluation et d'inclure une grille dans leur proposition, qui renfermera l'information qui démontre comment le soumissionnaire répond à chacun des critères d'évaluation. Pour éviter les recoupements, les soumissionnaires peuvent également faire référence à différentes sections de leur soumission en indiquant le numéro du paragraphe et de la page où le sujet visé est déjà traité.
- 8. Les soumissionnaires doivent fournir à l'autorité contractante, par écrit, leurs questions relatives aux spécifications de rendement avant la clôture de la demande de soumissions, comme il est décrit dans la demande de propositions (DP).

Amd. No. - N° de la modif. File No. - N° du dossier

EDM-0-43100

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\text{ CCC - FMS No./N}^{\circ}\text{ VME}$ 

## MATRICE DE CONFORMITÉ - SPÉCIFICATION DE RENDEMENT OBLIGATOIRES MINIMALES

Exigence	Fabricant(s) proposé(s):	Numéro(s) de modèle proposé(s)
Unité de chauffage à air portative		

Point nº	Spécification de rendement	État (O) Obligatoire	Spécification de rendement proposée  Le soumissionnaire doit indiquer en quoi il répond aux spécifications de rendement en consignant cette information dans cette colonne	Recoupement  Dans cette colonne, le soumissionnaire doit fournir un renvoi indiquant l'endroit où cette spécification de rendement est indiquée dans ses documents justificatifs
1	Doit avoir deux unités de chauffage individuelles capables de fonctionner indépendamment	0		
2	Doit avoir une période garantie de fonctionnement de 24 h entre les ravitaillements	0		
3	Montée sur remorque et fermée  a) Doit pouvoir être remorquée par un camion de ¾ de tonne  b) Doit contenir des panneaux d'accès qui couvriront les panneaux des commandes et les panneaux d'accès pour l'entretien  c) Doit inclure un panneau des commandes intérieures pour contrôler l'éclairage intérieur le soir ou pour grader l'éclairage  d) Doit avoir un indicateur de fonctionnement extérieur  e) Doit être équipée d'un chauffe-bloc, d'un mainteneur de batterie, comme un chargeur d'entretien de batterie, et d'un panneau de commande de température interne qui apporte une source de chaleur suffisante pour garantir un fonctionnement adéquat et constant dans diverses conditions de froid  f) Doit offrir une capacité de stockage pour	0		

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201\\ \text{CCC No./N}^\circ\text{ CCC - FMS No./N}^\circ\text{ VME}$ 

File No. - N° du dossier EDM-0-43100

	les accessoires (doit pouvoir contenir jusqu'à huit (8) boyaux de 16 po x 25 pi)		
4	Capacité  a) Doit fonctionner à un minimum de 1 MBTU/H  b) Doit fonctionner à un minimum combiné de CFM de 9600  c) Doit fonctionner à une pression statique d'au moins 3,5 po. Par unité  d) Doit inclure un affichage pour l'arrêt d'urgence en cas de température haute limite  e) Doit inclure un affichage pour l'arrêt d'urgence en cas de température basse limite	Ο	
5	Type de carburant : seuls le diesel ULS nº 1, le diesel nº 2 ou le kérosène sont acceptables	0	
6	Capacité de carburant : Minimum de 200 gallons de stockage à bord capable de se brancher à un réservoir de stockage plus gros et détaché	0	
7	Alimentation  a) Génératrice diesel avec une capacité minimale permettant de faire fonctionner les deux unités  b) Connection pour une alimentation à quai de 120 v monophasé	0	
8	Doit être équipé de huit (8) sections de conduits flexibles de 16 po. x 25 pi.	0	
9	La longueur des thermostats externes doit être de 25 pi.	0	
10	Doit inclure un outil diagnostique pour déterminer les mesures d'entretien ou les réparations requises	0	

File No. - N° du dossier EDM-0-43100

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201\\ \text{CCC No./N}^\circ\text{ CCC - FMS No./N}^\circ\text{ VME}$ 

## **ANNEXE B**

## **MODALITÉS DE PAIEMENT**

Les prix ci-dessous ne doivent pas comprendre les taxes applicables Les taxes applicables, le cas échéant, seront indiquées en tant qu'éléments distincts de la facture

Point nº	Description	Quantité	Prix ferme
1	Unité de chauffage à air portative selon les spécifications de l'annexe A – Besoin	1	\$
2	Frais de livraison  Destination FAB, y compris tous les frais de livraison et de déchargement.  Ministère de la Défense nationale Unité des opérations immobilières Bâtiment P101 quai de chargement arrière Au coin de Tarvia, route Engineer BFC Shilo Shilo (MB) R0K 2A0 Canada	1	\$
	Prix total de la soumission (article	1 + article 2)	\$

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier EDM-0-43100

Buyer ID - Id de l'acheteur  $edm201\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\text{ CCC - FMS No./N}^{\circ}\text{ VME}$ 

## ANNEXE « C » de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

## INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Tel qu'indiqué à la clause 3.1.1 de la Partie 3, le soumissionnaire doit compléter l'information ci-dessous afin d'identifier quels instruments de paiement électronique sont acceptés pour le paiement de factures.

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

(	) Carte d'achat VISA ;
(	) Carte d'achat MasterCard ;
(	) Dépôt direct (national et international) ;
(	) Échange de données informatisées (EDI) ;
(	) Virement télégraphique (international seulement) ;
(	) Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)